

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	Thermacell Tick Control Tubes	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Code du produit</b>	71910-10	
<b>Usage recommandé</b>	Insecticide.	
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Pour usage extérieur uniquement.	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Nom de la société</b>	Thermacell Repellents, Inc.	
<b>Adresse</b>	26 Crosby Drive Bedford, MA 01730 États-Unis	
<b>Site Web</b>	www.thermacell.com	
<b>Téléphone</b>	(781) 430-5277	
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	CHEMTREC: +1-703-527-3887  CCN 19760	

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Toxicité aiguë, par inhalation	Catégorie 4
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1B
<b>Dangers environnementaux</b>	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 1
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 1

## Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mention de danger</b>	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseil de prudence</b>	
<b>Prévention</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.
<b>Intervention</b>	EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Recueillir le produit répandu.
<b>Stockage</b>	Conserver à l'écart de matières incompatibles.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

<b>Renseignements supplémentaires</b>	Aucune.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle		52645-53-1	5 - 10

**Remarques sur la composition** Les concentrations réelles des produits chimiques énumérés ci-dessus sont retenues en tant que secret industriel. Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids sauf disposition contraire. Les composants non répertoriés sont soit non-dangereux ou inférieurs aux limites à déclarer.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
<b>Informations générales</b>	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Lors de l'incendie, des produits de combustion dangereux se dégagent, parmi lesquels : Oxydes de carbone. Composés de chlore.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Eloigner les conteneurs du lieu de l'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Brûle en cas d'incendie.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
--	--

## Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Balayer ou ramasser le matériau et le mettre dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Récupérer et recycler si possible. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## Précautions relatives à l'environnement

Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas goûter ni avaler. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-di méthylcyclopropanecarboxy late de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-di méthylcyclopropanecarboxy late de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>

#### Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-di méthylcyclopropanecarboxy late de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>

#### Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-di méthylcyclopropanecarboxy late de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>

#### Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-di méthylcyclopropanecarboxy late de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)**

Composants	Type	Valeur
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1)	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>

**Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)**

Composants	Type	Valeur
3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1)	15 minutes	10 mg/m <sup>3</sup>
	8 heures	5 mg/m <sup>3</sup>

<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. L'accès facile à l'eau abondante ou à une douche de secours devra être garanti.
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection du visage/des yeux</b>	En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques On recommande des gants en nitrile. Utiliser des gants classés avec un temps de protection de 15 minutes. Épaisseur minimale des gants de 0.4 mm. Le fournisseur de gants peut recommander d'autres gants adaptés.
<b>Autre</b>	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. La sélection et l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire doivent se faire conformément à la norme Z94.4 de l'ACNOR. Consulter les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.
<b>Dangers thermiques</b>	Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence</b>	
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Coton.
<b>Couleur</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	Sans objet.
<b>pH</b>	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
<b>Point d'éclair</b>	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
<b>Taux d'évaporation</b>	La propriété chimique n'a pas été mesurée.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Brûle en cas d'incendie.

## Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

**Limite d'explosibilité - inférieure (%)** La propriété chimique n'a pas été mesurée.

**Limite d'explosibilité - supérieure (%)** La propriété chimique n'a pas été mesurée.

**Tension de vapeur** Sans objet, le produit est un solide.

**Densité de vapeur** Sans objet, le produit est un solide.

**Densité relative** La propriété chimique n'a pas été mesurée.

## Solubilité

**Solubilité (eau)** La propriété chimique n'a pas été mesurée.

**Coefficient de partage n-octanol/eau** Sans objet, le produit est un mélange.

**Température d'auto-inflammation** La propriété chimique n'a pas été mesurée.

**Température de décomposition** La propriété chimique n'a pas été mesurée.

**Viscosité** Sans objet, le produit est un solide.

## Autres informations

**Densité** La propriété chimique n'a pas été mesurée.

**Propriétés explosives** Non explosif.

**Viscosité cinématique** Sans objet, le produit est un solide.

**Propriétés comburantes** Non oxydant.

**Taille des particules** La propriété chimique n'a pas été mesurée.

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

**Stabilité chimique** La substance est stable dans des conditions normales.

**Risque de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions à éviter** Contact avec des matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles** Agents comburants forts.

**Produits de décomposition dangereux** On ne s'attend pas à une décomposition dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Pour les produits de combustion dangereux, voir la section 5.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Nocif par inhalation.

**Contact avec la peau** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact avec les yeux** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** Pas un sensibilisant respiratoire.

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

**Cancérogénicité** Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### **Carcinogènes selon l'ACGIH**

3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### **Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité**

3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### **Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité**

3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1) 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

**Danger par aspiration** Pas un danger par aspiration.

**Effets chroniques** On ne s'attend pas à des effets chroniques lorsque ce produit est utilisé de la manière prévue.

## **12. Données écologiques**

**Écotoxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

#### **Potentiel de bioaccumulation**

##### **Log K<sub>ow</sub> du coefficient de répartition octanol/eau**

3-(2,2-Dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle (CAS 52645-53-1) 6,15

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible pour ce produit.

**Autres effets nocifs** Aucune donnée disponible pour ce produit.

## **13. Données sur l'élimination**

**Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

**Emballages contaminés** Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

## **14. Informations relatives au transport**

#### **TMD**

**Numéro ONU** UN3077

**Désignation officielle de transport de l'ONU** MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Pralléthrine)

**Classe de danger relative au transport**

**Classe** 9

**Danger subsidiaire** -

**Groupe d'emballage** III

**Dangers environnementaux** Oui

**Précautions spéciales pour l'utilisateur** Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.  
Exempt de classification si expédié en quantité exceptée ne dépassant pas 30 g par emballage intérieur et 1 000 g par emballage extérieur.

#### IATA

**UN number** UN3077  
**UN proper shipping name** Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Permethrin)  
**Transport hazard class(es)**  
**Class** 9  
**Subsidiary risk** -  
**Label(s)** 9  
**Packing group** III  
**Environmental hazards** Yes  
**ERG Code** 9L  
**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.  
Exempt from classification under Special Provision A158.

#### IMDG

**UN number** UN3077  
**UN proper shipping name** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Permethrin)  
**Transport hazard class(es)**  
**Class** 9  
**Subsidiary risk** -  
**Packing group** III  
**Environmental hazards**  
**Marine pollutant** Yes  
**EmS** F-A, S-F  
**Special precautions for user** Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.  
Exempt from classification under Special Provision 335.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

#### Règlements internationaux

##### Convention de Stockholm

Sans objet.

##### Convention de Rotterdam

Sans objet.

##### Protocole de Kyoto

Sans objet.

##### Protocole de Montréal

Sans objet.

##### Convention de Bâle

Sans objet.

## 16. Autres informations

**Date de publication** 20-Septembre-2021

**Date de la révision** -

**Version n°** 01

**Avis de non-responsabilité** Thermacell Repellents, Inc. ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.